

La Leptospirose

Les chiffres :

- > Au moins 1 cas de leptospirose sur 3 est dû à un contact direct ou indirect avec des rongeurs sauvages.
- > En moyenne, 300 cas de leptospirose sont recensés chaque année en France et environ 10% des cas aboutissent au décès du malade (dépistage trop tardif et/ou organisme affaibli d'avance).
- > Une étude menée en Bretagne par les

4 Fédérations Départementales de Défense contre les Organismes Nuisibles a démontré que plus d'un rongeur aquatique sur 2 (ragondin ou rat musqué) est séropositif vis-à-vis de la leptospirose.

Environ 10% des rongeurs positifs secrètent en permanence des leptospires dans leur environnement.

En bref :

La leptospirose est une maladie aux conséquences importantes à l'échelle nationale (santé humaine ou incidences économiques liées à la contamination des animaux domestiques). Pourtant, il est facile de se protéger efficacement contre cette maladie avec des

règles élémentaires de prévention.

La lutte contre la prolifération des rongeurs aquatiques nuisibles améliore la qualité des milieux aquatiques vis-à-vis de la présence et de la propagation de la leptospirose.

Contacts :

Région Bretagne - FEREDec BRETAGNE

ZA de Bellevue - 5, rue Antoine de Saint-Exupéry - 35235 Thorigné Fouillard
Tél. 02 23 21 18 18 - Fax : 02 99 27 56 89

Mail : feredec@feredec-bretagne.com - Site internet : <http://www.feredec-bretagne.com>

Côtes d'Armor - FECODEC

13, rue du Sabot - Zoopôle - BP 28
22440 Ploufragan
Tél. 02 96 01 37 00 - Fax 02 96 01 37 95

Morbihan - FEMODEC

8, avenue Edgar Degas - BP110
56003 Vannes Cedex
Tél. 02 97 63 09 09 - Fax 02 97 63 37 10

Finistère - FEFIDEC

Runavel - 29410 Guipavas
Tél. 02 98 43 04 44 - Fax 02 98 28 08 98

Ille-et-Vilaine - FEVILDEC

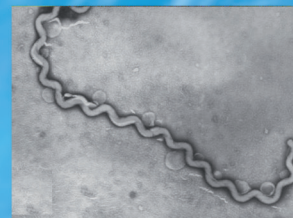
ZAC Atalante Champeaux
Rue Maurice Le Lannou - CS N° 74241
35042 Rennes Cedex
Tél. 02 23 48 26 23



Conception graphique page in 02 99 32 08 09



Connaître et se protéger contre la Leptospirose



La Leptospirose

La Leptospirose :

La leptospirose est une maladie grave répandue dans le monde entier, pouvant infecter l'homme et de nombreuses espèces animales (ragondins, rats musqués, chiens, animaux d'élevage...).

La bactérie responsable, le leptospire (nombreuses souches existantes), peut être contracté lors d'activité en relation avec l'eau douce (baignade, pêche, activités nautiques...) ou des animaux contaminés.



Un leptospire

Les symptômes chez l'homme :

Les premiers symptômes apparaissent une à deux semaines après la contamination :

- > fortes fièvres ($>39^{\circ}\text{C}$) avec frissons, jaunisse de la peau, des muqueuses et du blanc de l'œil,
- > douleurs musculaires, articulaires avec migraine et vomissements...

Dans tous les cas, lors d'une consultation pour l'un de ces symptômes, demandez à faire rechercher la leptospirose, surtout si vous fréquentez les milieux aquatiques (kayakistes, piégeurs, agriculteurs, pêcheurs, employés communaux...).

La contamination :

Les ragondins et les rats musqués ont un rôle actif dans la propagation des leptospires.

Contenus dans le sang et les urines des rongeurs sauvages, les leptospires peuvent pénétrer :

- > par la peau (plaies, égratignures...),
- > par les muqueuses (œil, nez, bouche...).

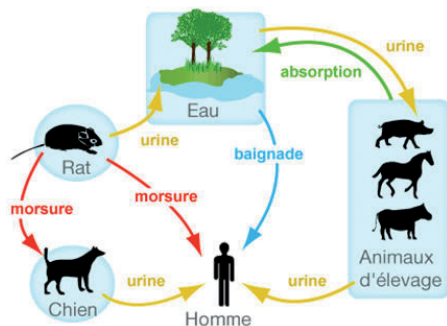


Schéma de la contamination

La Leptospirose

Se protéger contre la Leptospirose :

La limitation du développement des rongeurs aquatiques en milieux rural participe à réduire fortement le risque de contamination.



Une équipe de piégeurs avec leurs équipements de protection (gants et bottes)

Porter des Équipements de Protection Individuelle (EPI) :

Pour toutes les manipulations de ragondins, rats musqués et matériel de piégeage il est nécessaire de porter des EPI contre l'eau et les urines vectrices de bactéries.

- > gants (caoutchouc ou latex),
- > vêtements de protection et éventuellement lunette anti-projection,
- > bottes.

Prendre des précautions :

- > éviter de se laver les mains dans l'eau stagnante même en bord de rivière (courant insuffisant),
- > en cas de plaie, se laver abondamment à l'eau potable et au savon puis désinfecter,



Se protéger avec des gants

- > les cueillettes au ras du sol doivent être rincées à l'eau potable avant consommation,
- > protéger les plaies avec des pansements imperméables.

La vaccination :

- > Elle protège partiellement (efficace contre une seule souche de leptospirose), c'est pourquoi les EPI sont impératifs.
- > La vaccination est justifiée en cas d'exposition importante (cadre professionnel).